

**Zeitschrift:** Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins = Revue de l'Association Suisse pour Châteaux et Ruines = Rivista dell'Associazione Svizzera per Castelli e Ruine

**Herausgeber:** Schweizerischer Burgenverein

**Band:** 67 (1994)

**Heft:** 2

**Artikel:** Une maison gothique à Lutry VD

**Autor:** Christe, François

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-164318>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une maison gothique à Lutry VD

par *François Christe*

Les travaux de transformation de la maison au N° 6 de la rue du Bourg à Lutry ont permis la mise au jour, sous les doublages et les enduits récents, d'un aménagement gothique dans un état de conservation exceptionnel, entraînant une modification du projet initial de rénovation douce vers un dégagement complet et une mise en valeur des vestiges découverts.<sup>1</sup> Cette maison a été construite en 1399–1400 d'après l'analyse dendrochronologique des solivages, sur trois parcelles réunies en 1396–1397 par Barthélemy Francoz au profit de l'office de la sacristanie du couvent bénédictin de Lutry, fondé au XI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>; elle sera vendue en 1461 à la communerie du couvent. De maison vigneronne, sans doute dès l'origine, explicitement depuis sa vente à l'hôpital des pauvres de Moudon en 1481, échangée avec la ville de Lausanne en 1759, elle passera en mains privées dès 1833 et deviendra magasin, puis boulangerie.<sup>3</sup> Dès 1461, les transformations ont été nombreuses et importantes avec la reconstruction de la toiture en 1790<sup>4</sup>, la transformation du logement au premier étage en 1862, la création de celui du second en 1920, les vitrines au rez-de-chaussée dans les années 1950 enfin. Les façades principales seront ainsi régulièrement percées de quatre axes de fenêtres rectangulaires, sans mouluration au second étage. Malgré ces transformations et des ravalements parfois très lourds, l'état original a pu être reconstitué grâce à l'analyse archéologique, en superposant les vestiges conservés à l'intérieur et en façade.

## Le gros-œuvre

La maison jouit d'une situation très rare en tissu médiéval, puisqu'elle est dégagée des quatre côtés; bâtie sur un plan rectangulaire avec une largeur de 11 par 14,50 m, elle comporte deux niveaux seulement sur le rez-de-chaussée, partiellement excavé à l'origine. Les



Fig. 1: Lutry, maison gothique; la façade sud de la maison, après restauration. L'extérieur, profondément transformé entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, ne laisse rien deviner de l'état gothique, très bien conservé à l'intérieur. (Rémy Gindroz, Lausanne)

murs présentent une épaisseur d'un mètre à la base, avec des chaînes d'angle en quartiers de molasse, en tuf au sommet; la maçonnerie est en assises régulières de boulets équarris, liés avec un mortier blanc et très grossier. Un mur de refend lié aux façades s'élève jusqu'au comble. Tous les encadrements et les aménagements contemporains sont en quartiers de molasse ébauchés à la pique et grossièrement retaillés au marteau tranchant; ce traitement peu banal a provoqué la stupéfaction du tailleur de pierre consulté<sup>5</sup>, qui a conclu, après avoir envisagé un ravalement postérieur, à un travail proche de la malfaçon. Les solives sur le rez-de-chaussée et le premier étage sont en épicea avec une section de 20 par 25 cm et un entraxe variant entre 60 et

80 cm. A l'étage, elles portent entre les murs de façade et une console continue en molasse moulurée en quart-de-rond engagée dans le mur de refend. Au rez-de-chaussée, avant modification, elles portaient sur une poutre de rive posée sur le ressaut d'étage.

## Les baies du bel étage

Le percement-type du bel étage a été découvert intact dans la paroi nord, sous forme d'une embrasure rectangulaire couverte en arc surbaissé, avec un coussiège à gauche; le mur est percé d'un petit jour rectangulaire de 30 par 80 cm doté d'un barreau vertical; l'encaissement extérieur est mouluré d'un chanfrein prolongé à l'intérieur par une

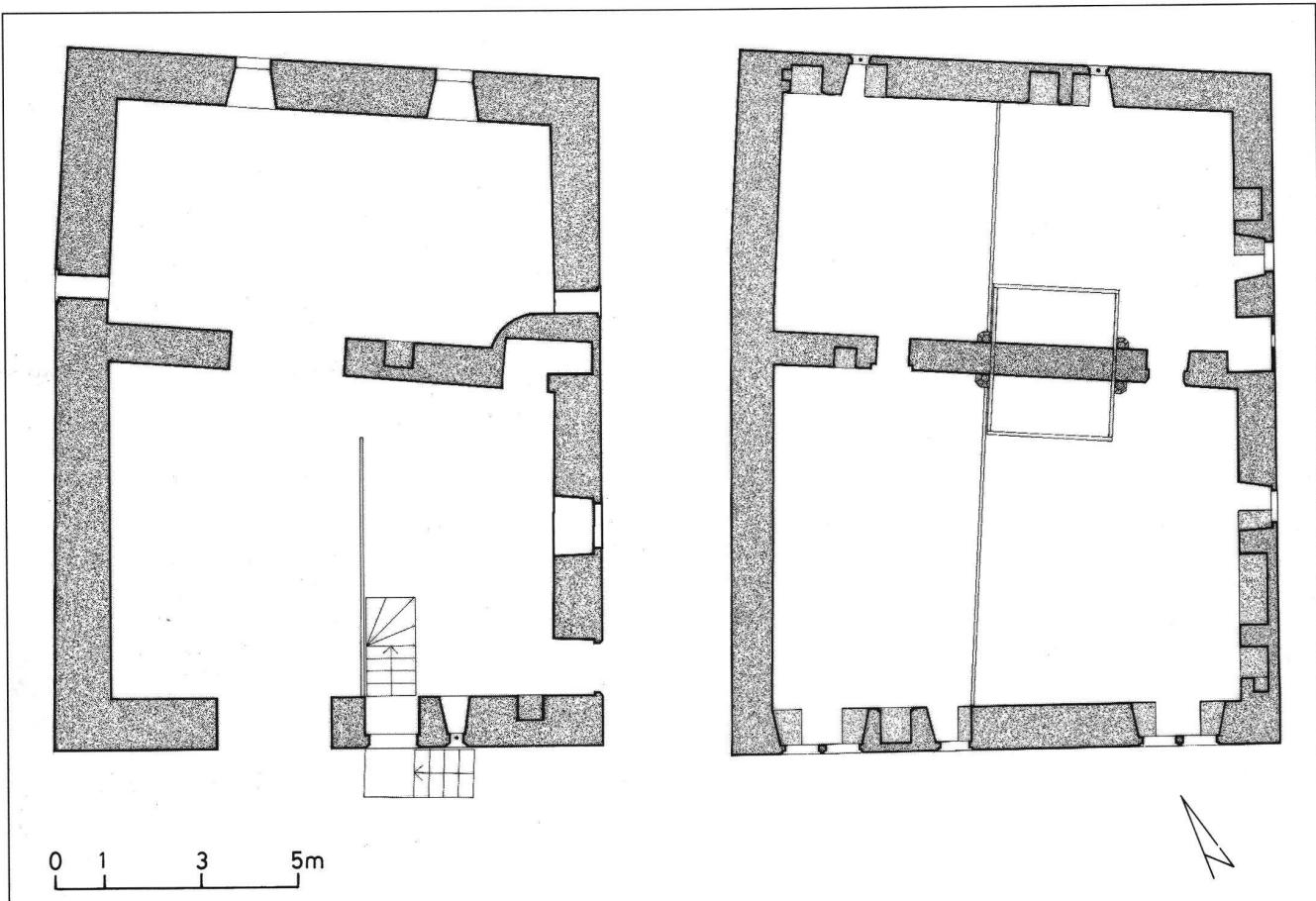


Fig. 2: Plan du rez-de-chaussée.

Fig. 3: Plan du premier étage.  
(Isabelle Guignard Christe, Lausanne)

battue, qui recevait le châssis ou le volet. L'encadrement est commun avec une niche à linteau sur coussinets concaves, avec battue et gonds pour une menuiserie de fermeture; l'intérieur présente les encoches pour deux rayons dans la partie supérieure. Ce couple baie à coussiège – niche-armoire a été observé dans la paroi est au nord et au sud, avec une niche intercalaire plus large, comme les jours. Dans la paroi sud, la disposition est encore plus ample, avec aux extrémités des baies de largeur double à coussièges de part et d'autre, celle de l'ouest flanquée d'une niche à linteau sur coussinets, au centre une baie à coussiège simple. Les encadrements y sont partiellement conservés; la largeur de ceux des extrémités permet d'y restituer un meneau. Ils portent tous une combinaison différente de gorges, de tores ou de battues. La façade ouest devait être aveugle, ou percée de jours de petites dimensions disparus lors de la création des fenêtres modernes.

### Les cheminées

Le mur de refend est-ouest constitue la principale division intérieure; une vaste cheminée y a été aménagée de part et d'autre en réduisant l'épaisseur du mur vers le haut; le fond est en quartiers de molasse avec un bloc sur deux taillé en équerre formant console pour soutenir le canal en plaques de tuf. La hotte est portée par un manteau sur piédroits en forme de colonnes engagées avec bases et chapiteaux polygonaux sculptés en doucines, qui soutiennent des bras traversants en noyer, équilibrant la charge; la face en bois est surmontée d'une corniche en molasse moulurée d'une gorge entre deux tores. Ce mode de construction est bien attesté à Chillon dans la *Camera domini*<sup>6</sup>, avec toutefois un décor plus simple, tant des éléments de 1336 que de ceux de 1257, en remploi.<sup>7</sup> La souche de la cheminée, abritée par la nouvelle charpente de 1790, est à la base de plan carré, puis octogonal après un élément de transi-

tion surmonté aux angles d'amortissements en crochets. Cette souche est exceptionnelle, et ne présente guère que deux parallèles connus, au bâtiment U<sup>2</sup> de Chillon, du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, et celui récemment découvert au château de Bulle, construit dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, tous deux avec une mouluration un peu moins développée et la partie supérieure cylindrique. La cheminée de Chillon, qui est entière, est dotée d'une mitre conique; elle est qualifiée «*d'exemple rarissime, si ce n'est unique dans notre pays*»<sup>10</sup>; la forme prismatique de Lutry est donc encore plus rare, et n'a guère été relevée qu'au château de Semur-en-Auxois, où elle est datée du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>11</sup>

### La distribution du logement

Une subdivision secondaire perpendiculaire au refend principal a pu être détectée, traduite au sud par une rainure dans les solives et au nord par la répar-

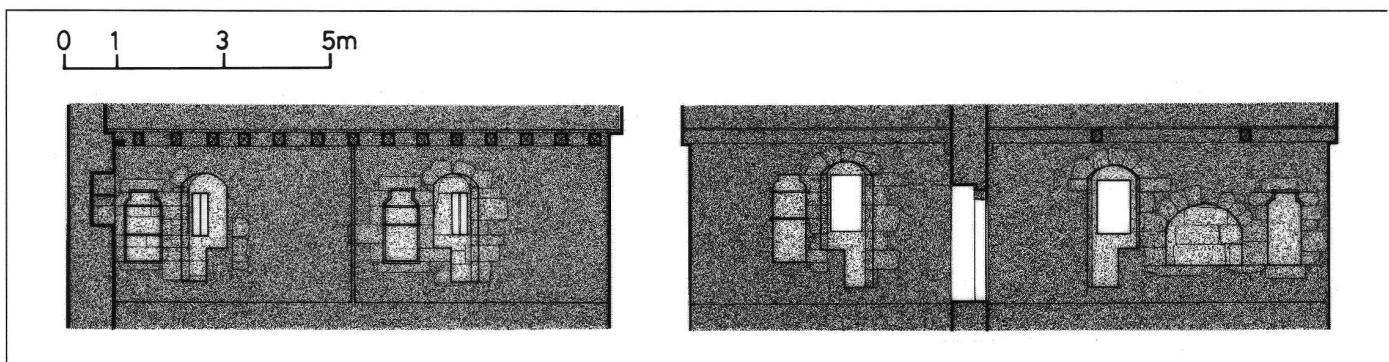


Fig. 4: La paroi nord du premier étage.

Fig. 5: La paroi est du premier étage.



Fig. 7: L'angle sud-ouest de la pièce nord du premier étage. (Claude Bornand, Lausanne)



Fig. 8: Le couple baie à coussiège – niche-armoire conservé en façade nord. (C. Bornand, Lausanne)

tition des badigeons sur les solives, présents seulement à l'ouest de la cheminée. Cette cloison, en planches ou en pan de bois, divise l'espace en deux pièces, plus petites à l'ouest. Une porte latérale au fond de la cheminée les mettait en communication: la base et le chapiteau de la colonne sont taillés pour être vus des deux côtés de la cloison, alors que le cadre mouluré de la hotte est brut à son retour d'équerre; il reposait, comme la cloison, sur le chapiteau. De part et d'autre de la cheminée, une porte à linteau sur coussinets relie les parties nord et sud de l'étage. Les parois sont enduites avec un mortier semblable à celui utilisé pour la construction, mais de granulométrie beaucoup plus fine, badigeonné en blanc ou en jaune très clair. Plusieurs petites niches de forme carrée ont été relevées au rez-de-chaussée et au premier étage. Elles recevaient traditionnellement les lampes à huile ou les allumettes.<sup>12</sup>

### Les latrines

Une tour de latrines non saillante à l'extérieur a été ménagée dans le mur de refend, à l'est. Malgré les modifications importantes nécessitées par son agrandissement et son prolongement pour desservir le second étage, elle a été construite avec le bâtiment, comme l'analyse des maçonneries a pu l'établir. Seule rescapée de ces travaux au bel étage, une petite fenêtre, disposée très haut sous le plafond, ventilait les lieux. Les matières s'écoulaient par une colonne réservée dans le mur de refend, et aboutissaient dans une fosse d'aisances enterrée sous le niveau de la cave nord; sa vidange était possible par une porte

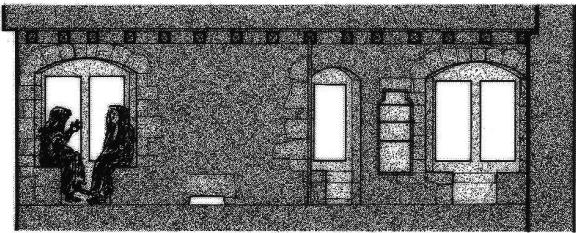


Fig. 6: La paroi sud du premier étage. (Isabelle Guignard Christe, Lausanne)

ménagée dans le refend, auquel un escalier donnait accès.

### Le second étage

Le second étage, en grenier jusqu'en 1920, est partagé par le mur de refend est-ouest avec deux portes à encadrement chanfreiné. Une petite fenêtre rectangulaire, chanfreinée sur toutes les arêtes, est intégralement conservée dans la façade ouest, partiellement à l'est. A l'angle sud-est, un jour a pu éclairer une chambre ou servir de lucherne de comble.

### Le rez-de-chaussée

Les façades à ce niveau ont été profondément remaniées; au sud pourtant, la porte de la cave, couverte en plein cintre d'après d'anciennes photographies<sup>13</sup>, a pu être repérée. A sa droite s'ouvrait la porte d'entrée à linteau sur coussinets, flanquée d'une petite fenêtre rectangulaire à barreaux, toutes deux avec chanfrein. A l'intérieur, une cave occupait tout le nord du bâtiment, avec accès par une porte dans le refend, couverte en arc plein cintre. Son niveau est situé à 1,20 m en dessous de celui de la partie sud.

### La circulation verticale

La position de l'escalier d'accès au bel étage n'a pas pu être déterminée par l'examen des vestiges conservés. L'analyse archéologique a toutefois permis d'exclure une volée extérieure, puisque toutes les ouvertures anciennes étaient des fenêtres. Aucune trémie ancienne

n'a été maintenue lors de la modification du niveau du solivage. Nous proposons de restituer l'accès au bel étage par un perron prolongé par une volée de marches. Son emplacement est évidemment du ressort de la pure hypothèse; il faut toutefois remarquer qu'à l'angle sud-est, dans les deux sens, un escalier rendrait les fenêtres ou les niches inaccessibles, ou que, sauf improbable échelle à poules, il buterait contre la cloison de séparation s'il était accolé à la façade sud. Nous l'avons donc placé contre la cloison de sépara-

tion, perpendiculairement à la façade et débouchant dans un petit vestibule; à l'étage, le pan de maçonnerie correspondant n'a d'ailleurs livré aucune trace d'encadrement, présents partout ailleurs dans cette paroi. Cette disposition sera abandonnée lors de la construction, avant 1591 où il fait l'objet de réparations, de l'escalier extérieur, caractéristique à Lutry du gothique tardif<sup>14</sup>; la porte originelle est alors réduite en remplacement de l'ancienne fenêtre, en bonne partie dissimulée par l'escalier. La nouvelle entrée est aménagée en transformant la fenêtre de l'extrémité est. L'accès originel au comble a pu être repéré à l'angle sud-est du bel étage sous forme d'une volée droite en bois, avec un chanfrein sur les solives bordant la trémie.

### La maison de Lutry et l'architecture privée gothique

Malgré la conservation tout à fait remarquable de l'état gothique de cette maison, il est bien difficile, en l'absence de points de comparaison, de tirer des

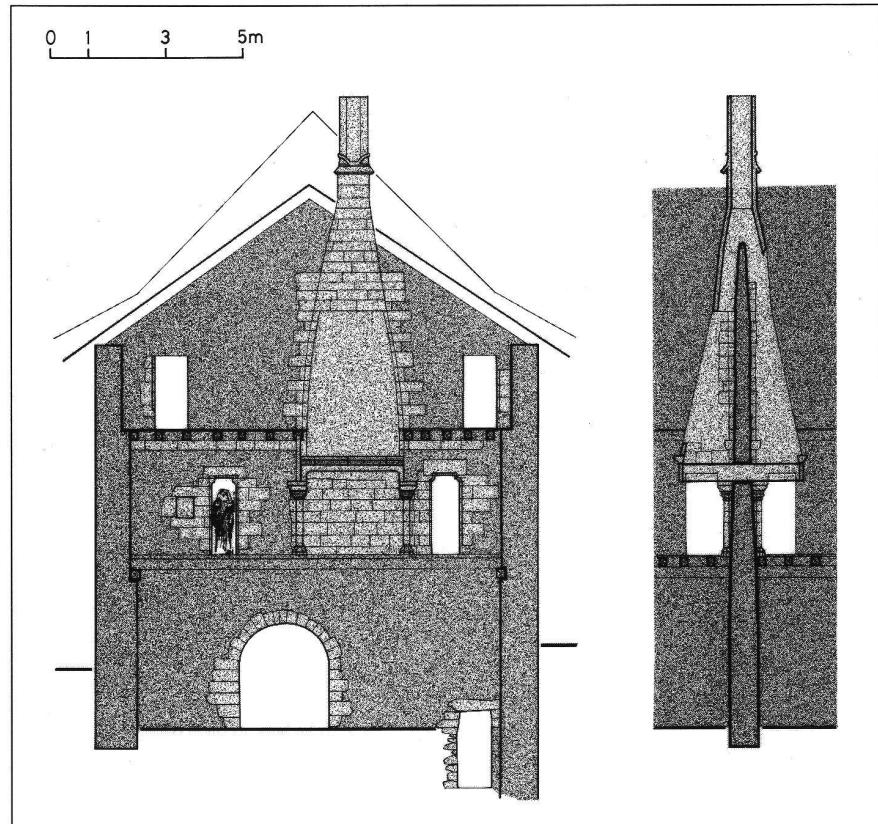


Fig. 9: Vue du mur de refend.

Fig. 10: Coupe au travers du mur de refend. (Isabelle Guignard Christe, Lausanne)

conclusions générales de son organisation. Sa situation d'isolement complet est en effet très particulière, puisque c'est la mitoyenneté qui est de règle en tissu médiéval. De même, la maison paraît avoir été d'emblée conçue pour deux «ménages», qui deviendront celui du vigneron et de l'hospitalier, ce dernier remplaçant sans doute le représentant de la sacristanie. Malgré ce fait, l'espace est très peu spécialisé et ne comporte pas de cuisine séparée, par exemple; cette non-spécialisation des pièces a pu être également mise en évidence ailleurs, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>15</sup> Le quantité de niches ménagées dans les murs paraît bien expliquer la rareté du mobilier, relevée ici dans les sources<sup>16</sup>, et particulièrement remarquable dans les demeures aristocratiques médiévales.<sup>17</sup> L'aspect très fermé de la maison, qui ne s'ouvre que vers l'est et plus généreusement vers le sud, s'explique par son appartenance au complexe conventuel, dont elle forme l'angle nord-ouest. La clôture y a ainsi fonction de défense contre le Monde; le rapprochement est frappant entre les petites fenêtres de la façade nord et celles décrites dans une source de 1383, que peut seules ouvrir le camérier dans son bâtiment et qui doivent être munies de barreaux de fer.<sup>18</sup>

La modénature gothique des éléments sculptés, cheminées et encadrements de fenêtre, est variée, comme en témoignent par exemple les trois profils relevés sur les encadrements de la façade sud. Le détail de l'aménagement des niches à linteau sur coussinets est également fort différent, puisqu'elles sont pourvues ou non de portes, de battues, ainsi que de rayons de rangement, en quantité et hauteur variables. Les linteaux présentent indifféremment des coussinets concaves ou convexes. Les percements secondaires, en revanche, présentent tous un simple chanfrein, souvent aussi sur la tablette. Certaines caractéristiques constructives, comme l'absence de matériaux de remploi, la régularité de la mise en œuvre des moellons, la grossièreté du mortier ou la section des solives et leur intervalle, ont pu être récemment mises en évidence dans des bâtiments contemporains, comme sur la maison forte défendant le port et l'entrée nord de Villeneuve<sup>19</sup> ou une maison privée à la place de la Palud N° 8 à Lausanne<sup>20</sup>, où

des percements à linteau sur coussinets ont également été dégagés, tout récemment datés de 1280 à Moudon.<sup>21</sup> Si la malfaçon des tailles n'a pas à ce jour de parallèle connu, elle peut être mise en parallèle avec l'absence complète de badigeon sur le solivage de la pièce nord-est, qui contraste fortement avec la qualité des parties sculptées; pourtant, une pareille absence de décor a également pu être constatée à la place de la Cathédrale N° 6 à Lausanne, avec un plafond daté de la fin du XIV<sup>e</sup> décoré au XVI<sup>e</sup> siècle, et un autre de 1427 décoré en 1670–1680 seulement, là aussi dans des constructions de qualité.<sup>22</sup> Enfin, l'analyse a permis d'établir de manière certaine la nécessité de nuancer l'interprétation de la terminologie ancienne, puisque la maison est dite «*quasitendentem ruinam*» en 1461<sup>23</sup>, alors même que l'intégralité du grosœuvre, voire même des enduits et des badigeons, sont encore gothiques. La dégradation des édifices est donc largement surestimée, comme l'indique aussi la datation en 1349–1350 d'un solivage observé sur deux niveaux à la Cité de Lausanne<sup>24</sup>, qui prouve qu'elle a survécu à l'incendie «général» de 1368, alors que sa voisine amont y est dite ruinée, voire à celui de 1443.<sup>25</sup> L'expression paraît ainsi simplement signifier que la maison est inhabitable en l'état, et qu'elle nécessite des travaux de rénovation relativement modestes en comparaison du sens actuel des mots utilisés, de réparations en toiture peut-être, de remplacement des menuiseries et de réaménagement intérieur sans doute.

Malgré plusieurs caractéristiques peu communes, la maison au N° 6 de la rue du Bourg à Lutry constitue un témoin très précieux de l'architecture civile gothique, avec un degré de conservation exceptionnel. Ainsi, malgré des questions non élucidées, les investigations effectuées ont déjà permis de réévaluer de nombreux aspects de la technique de construction, de la distribution, ou de la décoration, rencontrés à l'état plus fragmentaire dans le cadre d'autres travaux. Cette étude constitue un jalon essentiel de la recherche dans le domaine encore largement méconnu qu'est l'habitat privé médiéval de la région.

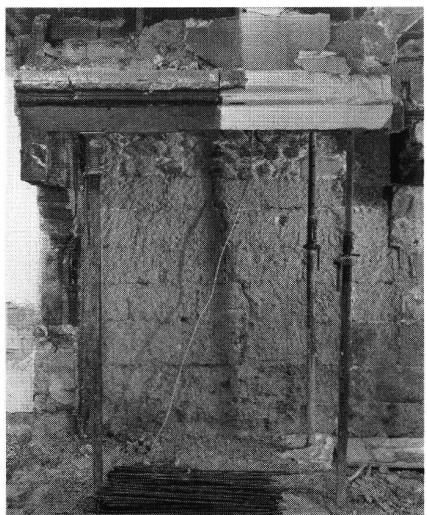


Fig. 11: La cheminée de la pièce sud du premier étage. (Claude Bornand, Lausanne)

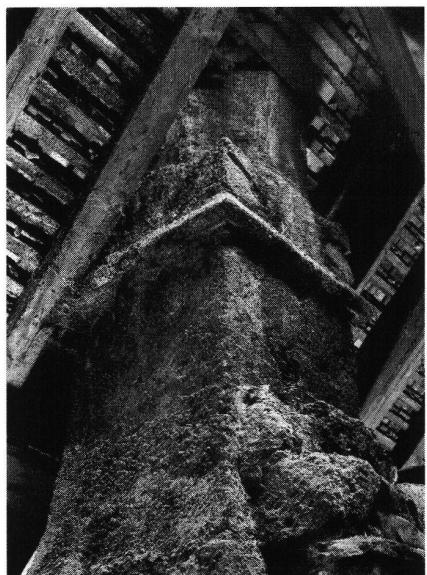


Fig. 12: La souche de la cheminée gothique. (Claude Bornand, Lausanne).

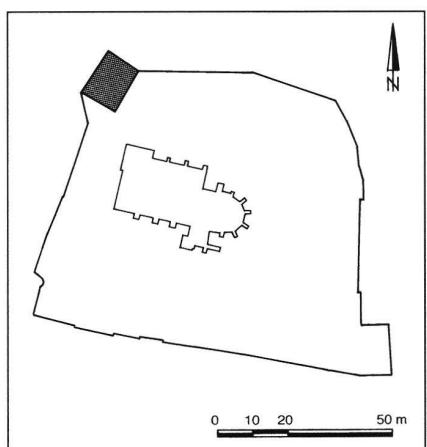


Fig. 13: Le couvent et la maison de la Sacristanie. (Isabelle Guignard Christe, Lausanne, d'après Grandjean 1990, fig. 216, p. 143.)

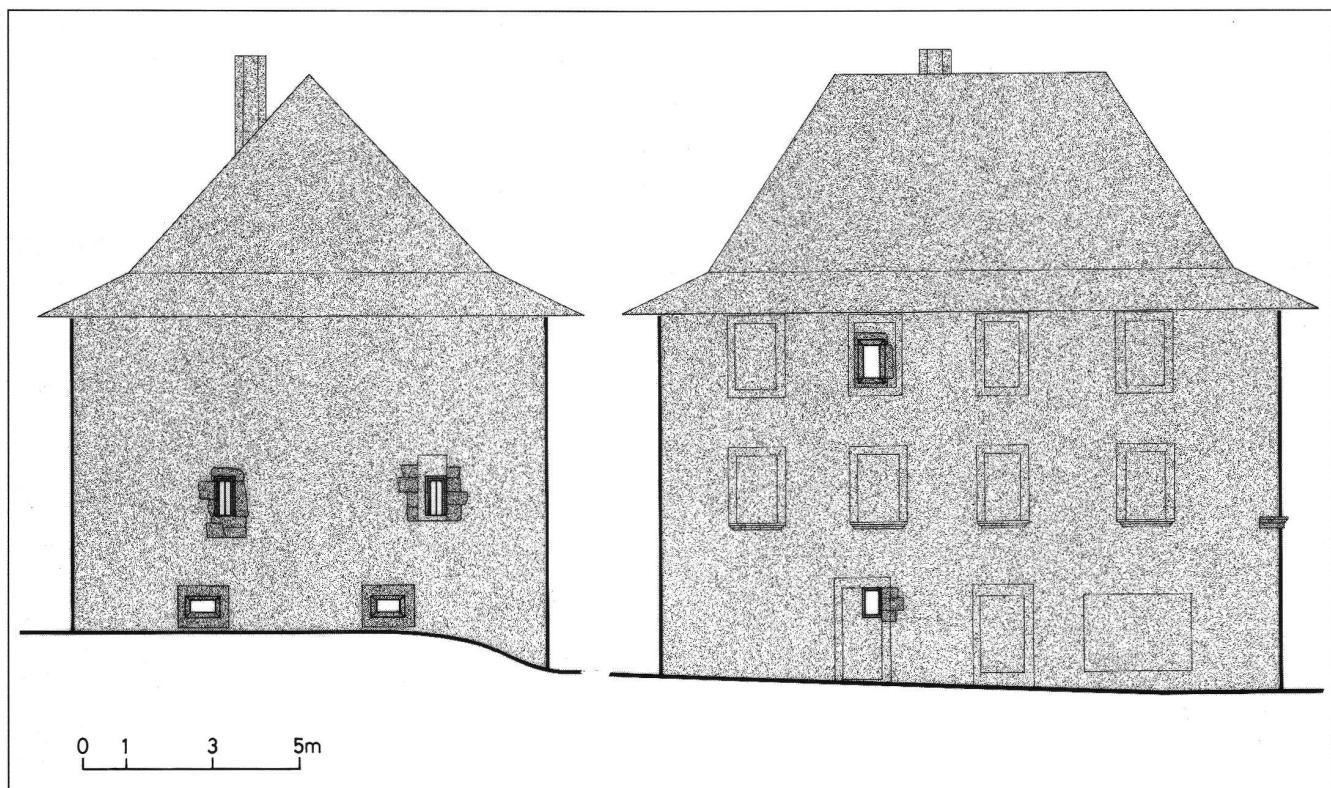


Fig. 14: La façade nord.

Fig. 15: La façade ouest – en gris foncé, les vestiges conservés.



Fig. 16: La façade sud.  
(Isabelle Guignard Christe, Lausanne)

Fig. 17: La façade est – en gris foncé, les vestiges conservés.

<sup>1</sup> Mandat conjoint de la Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud (abrégé ci-dessous en MHAVD) et des architectes-propriétaires, Jeauffre & Barman SA à Lutry au bureau Archéotech SA, Pully. Documentation d'octobre 1990 à mai 1991 sous la direction de l'auteur; relevé par Valentine Chaudet pour le sous-sol et le rez-de-chaussée, Colette Grand pour les niveaux supérieurs. Datation des bois par le Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Réf. LRD91 / R2989. Analyse des enduits par Jozef Trnka, Lutry – place de l'Eglise 6 – Rapport de sondages, rapport de 1991 déposé aux MHAVD. Rapport par François Christe, Lutry – rue du Bourg N° 6 – Analyse archéologique de la maison 1990–1991, 1993, déposé aux MHAVD.

<sup>2</sup> Grandjean 1991, p. 320 et 1990, pp. 141–153.

<sup>3</sup> Favre-Bovard, pp. 95–102.

<sup>4</sup> Charpente «à l'allemande» par Jean-Pierre Peneveyre, de Lausanne, Grandjean 1991, fig. 790, p. 510.

<sup>5</sup> M. Pierre Lachat, que nous tenons à remercier pour ses précieux renseignements.

<sup>6</sup> «... les trous rectangulaires correspondaient à deux poutres de chêne de même équarrissage, qui traversaient le mur de part en part, et supportaient la hotte de la cheminée. C'était un mode de construction très fréquent à Chillon au XIII<sup>e</sup> siècle.» Albert Naef, Chillon – Programme général de Restauration – T. 1 – Extérieur, 1908, copie manuscrite aux ACV, p. 169.

<sup>7</sup> Naef, Chillon – La Camera Domini, T. I, Genève, 1908, pp. 39–40, 78–79, fig. 34 et pl. III, VII et IX.

<sup>8</sup> Naef, op. cit., p. 70, fig. 18 et 65, pl. IV.

<sup>9</sup> Marc-Henri Jordan, Le Château de Bulle, Bulletin de l'Association Pro Fribourg, N° 93, novembre-décembre 1991, p. 18 et fig. pp. 19–20.

<sup>10</sup> Naef, op. cit., 1908, p. 70.

<sup>11</sup> Eugène Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, 1854–1868, art. Cheminée, T. 3, p. 213 et p. 214, fig. 17, et T. 10.

<sup>12</sup> Daniel Glauser, Les Maisons rurales du canton de Vaud, Le Jura vaudois et ses contreforts, T. I, Bâle, 1989, p. 446 et fig. 897.

<sup>13</sup> Grandjean 1990, fig. 17, p. 15, et 1991, fig. 440, p. 322.

<sup>14</sup> Grandjean 1991, pp. 322 et 325.

<sup>15</sup> François Christe, Analyse archéologique des aménagements intérieurs, Château de La Sarraz – Rénovation 2000 – Etape 1 – Rapport final de synthèse, 1988, manuscrit déposé aux MHAVD, pp. 151–152.

<sup>16</sup> Favre-Bovard, pp. 37 et 39.

<sup>17</sup> Daniel de Raemy, Le mobilier en bois des châteaux savoyards de l'ancien Pays de Vaud et

du Chablais entre 1360 et 1450, dans Jean-Michel Poisson (s. dir.), Le château médiéval, forteresse habitée (XI<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles), Actes du colloque de Lyon, 1992, pp. 129–132.

<sup>18</sup> Grandjean 1990, p. 152.

<sup>19</sup> Datation en 1394–1395, voir François Christe, Villeneuve – Complexe du Raisin – dégagement et datation du port médiéval, Chronique archéologique 1992, RHV, 1993, pp. 206–209.

<sup>20</sup> Datation après 1375, rapport en préparation par l'auteur.

<sup>21</sup> A la rue du Château N° 42, rapport en préparation par l'auteur.

<sup>22</sup> François Christe, Lausanne – place de la Cathédrale N° 6 – Analyse archéologique de la maison Gaudard – Rapport préliminaire, 1991, manuscrit déposé aux MHAVD.

<sup>23</sup> ACV, IB 97/2808, 23 octobre 1461 (aimable communication de M<sup>me</sup> Jacqueline Favre-Bovard).

<sup>24</sup> Voir ci-dessus, note 22.

<sup>25</sup> «*La ville, la Cité surtout, fut alors presque entièrement dévastée*», Marcel Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud, La ville de Lausanne, T. I, Bâle, 1965, p. 41; T. III, 1979, n. 32, p. 177; T. IV, 1981, Compléments, p. 390.

#### Bibliographie:

Sur la maison au Moyen Age: Marcel Grandjean et al., *Lutry – Arts et monuments*, T. 2, Lutry, 1991, pp. 320–322.

Sur le couvent: Marcel Grandjean et al., *Lutry – Arts et monuments*, T. 1, Lutry, 1990, pp. 141–153.

Monographie jusqu'aux dernières transformations: Jacqueline Favre-Bovard, *Une maison au cœur de Lutry*, Lutry, 1993.

François Christe, *La maison médiévale*, dans le catalogue de l'exposition *Archéologie du Moyen Age – Le canton de Vaud du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1993, chap. 9.

## Voranzeige

Jahresversammlung im Raum Thun/Spiez

Wochenende 20./21. August 1994

Weitere Informationen im nächsten Heft.

## Jahresbericht 1993 der Schweizerischen Akademie der Geisteswissenschaften (SAGW)

Im Mai erscheint der Jahresbericht 1993 unserer Dachorganisation und Subventionsgeberin, der Schweizerischen Akademie der Geisteswissenschaften. Der Bericht enthält unter anderem die Jahresberichte und Adressen der Vorstandsmitglieder sämtlicher angeschlossener geisteswissenschaftlich tätigen Vereinigungen und gibt Auskunft über die von der SAGW selbst herausgegebenen oder mit ihrer Unterstützung gedruckten Publikationen.

Die Broschüre wird gratis abgegeben. Bestellungen sind zu richten an: SAGW, Postfach 8160, 3031 Bern.

## Jahresbeitrag 1994

Der Einzahlungsschein zur Entrichtung des Mitgliederbeitrages 1994 wird nicht den «Nachrichten» beigelegt.

Wir bitten unsere Mitglieder deshalb höflich, die Zusendung unseres Einzahlungsscheines abzuwarten und nur mit diesem den Jahresbeitrag zu begleichen.

Wir danken für Ihr Verständnis  
Die Geschäftsstelle

## Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins

Publiziert mit Unterstützung der Schweizerischen Akademie der Geisteswissenschaften (SAGW)

### Geschäftsstelle und Redaktion:

Schweizerischer Burgenverein

Postfach 1539, 4001 Basel

Telephon 061 281 40 77

Postcheckkonto Zürich 80–14239-2

Zahlungen aus dem Ausland erbitten wir mit internationalem Einzahlungsschein auf dasselbe Konto

### Druck

Nord-West-Druck, CH-4632 Trimbach

### Couverture:

*Lutry, maison gothique. Maquette du premier étage (Hugo Lienhard, Mies, pour l'exposition Archéologie du Moyen Age – le canton de Vaud du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, jusqu'au 18 septembre 1994). Photo Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Grandson.*